

## SOMMAIRE

	pages
<b>ÉDITO</b> – Les perspectives de l'AFP et du SPF	1
<b>ABONNEMENT</b> – La Lettre de Psychiatrie Française	2
<b>ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES</b> – Mémo tarifaire avril 2022	3
<b>VIE INSTITUTIONNELLE DE L'AFP</b> – Rapport moral 2021 – Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022 – Liste des délégués par région – Liste des membres du Bureau	4-5 6 7 8
<b>ON EN PARLE</b> – Dégradation des dispositifs et pratiques de secteur : l'exemple d'Annecy	9 à 12
<b>COLLOQUE</b> 17 juin 2022, à Paris – Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives	13 à 16
<b>LIBRE PROPOS</b> – Question d'éthique	17-18
<b>RELIRE</b> – Histoire de la folie De l'Antiquité à nos jours	19 à 21
<b>LIVRES EN IMPRESSIONS</b> – Vivre son destin, vivre sa pensée	22 à 24
<b>PAS DE DISCOURS SANS LECTURE</b> – Ouvrages récemment parus	24
<b>PETITES ANNONCES</b>	25
<b>LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE</b> – Formations, réunions et colloques	25 à 27
<b>FORMATION FAF-PM</b> Le 10 mai 2022, en distanciel – Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM	28

## LES PERSPECTIVES DE L'AFP ET DU SPF

Maurice BENSOUSSAN\*

Merci à tous les membres de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF) pour leur mobilisation lors de l'élection de nos administrateurs. Félicitations à chaque conseiller élu de son engagement au service d'une cause commune. Merci de votre soutien me confiant ce nouveau mandat pour la Présidence de nos deux entités. Notre dynamique est plus favorable, nos comptes sont à l'équilibre avec chaque année 10 à 15 % de nouveaux membres. C'est encourageant, mais encore insuffisant pour suffisamment peser sur les défis posés aux psychiatres.

L'Association Française de Psychiatrie poursuivra son action pour inscrire la transmission des savoirs actualisés dans les débats qui structurent à la fois notre spécialité comme son interface transdisciplinaire. Notre seule exigence est l'inscription de nos connaissances dans une pratique clinique relationnelle de la psychiatrie. Seule notre expérience clinique issue de la rencontre avec la personne malade porte notre compétence comme l'amélioration continue de nos pratiques confrontées à celles de nos pairs. Pour cette raison, nous œuvrons au sein du Conseil National Professionnel de la Psychiatrie, présidé par notre trésorière, Sabine Debuly, pour faire valider ces intentions auprès de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu, en choisissant les thématiques les plus larges pour enrichir le champ de nos savoirs. L'AFP vous permet ainsi de valider vos obligations de formation en participant à ses colloques.

C'est la même intention qui de longue date guide notre action syndicale. Les psychiatres doivent être force de propositions pour mettre en place les organisations sanitaires susceptibles de répondre aux enjeux d'une psychiatrie de progrès. Nous subissons une situation critique qui va se tendre dans les toutes prochaines années. La prise de contrôle sur nos pratiques de la technocratie sanitaire comme de nos administrations publiques ou privées entraîne des difficultés sans précédent tendant à nous cantonner au rôle d'effecteurs de soins. Nous avons d'autres ambitions au service des usagers qui sont aussi nos patients. L'attractivité de nos métiers est indispensable, elle ne se limite pas à des conditions matérielles aussi importantes soient-elles. Le SPF, seul syndicat à représenter l'ensemble des modalités d'exercice de notre discipline, a une connaissance des enjeux de la psychiatrie hospitalière comme de la psychiatrie libérale, et des indispensables collaborations à promouvoir. Les revalorisations tarifaires que le SPF a obtenu de la CNAM, par un travail direct engagé avec elle, sont des mesures de rattrapage. Elles sont significatives mais insuffisantes. Notre engagement est d'aller plus loin. La tarification doit être plus en phase avec nos compétences, le service médical rendu dans l'amélioration de la qualité des soins et des parcours, et surtout les responsabilités qui sont les nôtres. Nous avons lancé une enquête auprès de nos collègues qui exercent dans les établissements psychiatriques privés à but lucratif pour une remontée d'information. Nous souhaitons prévenir les risques qu'ils encourent après les témoignages accablants impliquant un acteur important de l'hospitalisation psychiatrique privée dans sa gestion des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Nous soutenons et défendons les psychiatres membres de notre syndicat.

\* Président de l'Association Française de Psychiatrie et du Syndicat des Psychiatres Français.

## ABONNEMENT

# TARIF PRÉFÉRENTIEL

### BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

#### TARIF 2022

**40 EUROS TTC** – France métropolitaine  
**50 EUROS TTC** – Hors métropole

#### Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) : .....

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire .....

Nom\* ..... Prénom\* .....

Exercice Professionnel :  Libéral  Hospitalier  Salarié

 ..... @ .....

\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

\* ..... 

\* Champs obligatoires

#### Votre commande :

#### Abonnement à La Lettre de Psychiatrie Française

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.

Pendant mon abonnement, je bénéficie de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.\*

Un justificatif de règlement vous sera adressé.

\* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

#### Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie  
ou par carte bleue sur le site :  <http://psychiatrie-francaise.com>

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP  
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com)

## ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

### MÉMO TARIFAIRE au 1<sup>er</sup> avril 2022

#### Métropole

**CNPSY** : 42,50 € Consultation

**VNPSY** : 42,50 € Visite à domicile

**TC** : 42,50 € Téléconsultation

#### Secteur 1 et adhérent OPTAM :

Consultation patient + 16 ans pour un suivi régulier :

**CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 50,20 €**

Consultation patient de - 16 ans :

- pour un suivi régulier **majoration spécifique MP (3,00 €) :**

**CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MP (3,00 €) = 53,20 €**

- en présence d'un tiers cette majoration est cumulable avec la MPF :

**CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MPF (20,00 €) + MP (3,00 €) = 73,20 €**

> Consultation dans les deux jours ouvrables (ex-sans délai) réalisée au cabinet par un psychiatre à la demande du médecin traitant (Compte-rendu à adresser au médecin traitant)

**2 CPNSY (85 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 92,70 €**

> **Dépassement Autorisé DA jusqu'à 59 € applicable pour toute consultation ou acte effectué en dehors du parcours de soins (SAUF CMUC ET ACS sous réserve d'un ratio honoraire sans dépassement sur honoraires totaux égal ou supérieur à 70 % avec pour base le SNIR).**

#### Secteur 2 :

Augmentation du CNPSY et du VNPSY pour le remboursement de leur patient

#### Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion et à Mayotte

**CNPSY** : 51,00 € Consultation

**VNPSY** : 51,00 € Visite à domicile

**TC** : 51,00 € Téléconsultation

#### Secteur 1 et adhérent OPTAM :

Consultation patient + 16 ans pour un suivi régulier :

**CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 58,70 €**

Consultation patient de - 16 ans :

- pour un suivi régulier **majoration spécifique MP (3,00 €) :**

**CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MP (3,00 €) = 61,70 €**

- en présence d'un tiers cette majoration est cumulable avec la MPF :

**CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MPF (20,00 €) + MP (3,00 €) = 81,70 €**

> Consultation dans les deux jours ouvrables (ex-sans délai) réalisée au cabinet par un psychiatre à la demande du médecin traitant (Compte-rendu à adresser au médecin traitant)

**2 CPNSY (102 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 109,70 €**

> **Dépassement Autorisé DA jusqu'à 69 € applicable pour toute consultation ou acte effectué en dehors du parcours de soins (SAUF CMUC ET ACS sous réserve d'un ratio honoraire sans dépassement sur honoraires totaux égal ou supérieur à 70 % avec pour base le SNIR).**

#### Secteur 2 :

Augmentation du CNPSY et du VNPSY pour le remboursement de leur patient

## VIE INSTITUTIONNELLE DE L'AFP

### RAPPORT MORAL DE L'AFP 2021

« Réveillons nous ! »

« Nous ne savons pas ce qui nous arrive  
et c'est précisément ce qui nous arrive. »

José Ortega y Gasset

**Dr Jean-Louis  
GRIGUER\***

L'Association Française de Psychiatrie poursuit son chemin avec l'engagement de collègues dans l'organisation des colloques et celui de Valérie Lassaue qui assure avec dévouement et compétence le secrétariat de l'association.

#### Colloques et formations

L'AFP a rempli ses objectifs concernant les colloques nationaux à nouveau pour 2021.

Il est à noter que, vu les exigences de l'ANDPC, toutes ces manifestations n'ont pas pu s'inscrire dans le DPC et nous a conduits à revoir la formalisation en vue d'une validation sous forme d'un partenariat, notamment avec le CNQSP.

Les actions DPC devront être complétées par celles du FAF-PM à mettre en place pour permettre d'offrir des outils de formation diversifiés.

Signalons que notre association a obtenu le référencement QUALIOPI, indispensable pour la poursuite de ses activités de Formation.

Un Colloque sur le thème « **La peur au quotidien : quelle pertinence clinique ?** » s'est tenu le **2 avril 2021** en visioconférence avec comme référent Antoine Lesur. Nous avons abordé notamment les ouvertures cliniques qu'offrent de nouvelles perspectives concernant ce concept : telles que la question du statut somatique et psychique des émotions à travers la neurobiologie des circuits émotionnels, la question des syndromes post-traumatiques et celle de la définition de l'anxiété et des conséquences cliniques concernant la clinique des troubles anxieux tout en ne négligeant pas les aspects phénoménologiques et philosophiques qui résultent des rapports intimes que la peur entretient avec l'anxiété et la détresse psychique.

Les Rencontres de Suze-la-Rousse qui devaient se tenir en juillet 2020 sur le thème « **Le corps dans tous ses états** », vu le contexte sanitaire, ont été reportées aux **3 et 4 juillet 2021**, et ont permis d'approfondir cette problématique dans une approche pluridisciplinaire caractérisant ce moment d'échanges.

Un Colloque sur le thème « **Éthique et psychiatrie : le consentement** », thème très actuel, s'est tenu le **24 septembre 2021**. Au-delà de l'absence du consentement dans certains soins en psychiatrie et de leurs évolutions, nous nous sommes intéressés à cette notion chez l'enfant et l'adolescent dans les diverses problématiques rencontrées ainsi que dans certaines situations spécifiques telles que les violences sexuelles ou les dysphories de genre ce qui n'a pas manqué de susciter débats et nuances dans un contexte sociétal volontiers émotionnel.

Un Colloque sur la phénoménologie psychiatrique, prévu en novembre 2020 et reporté au **10 décembre 2021** en visioconférence, dans le prolongement de celui organisé en 2016, a réfléchi sur le thème « **Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ?** ».

Le séminaire de phénoménologie psychiatrique, proposé chaque année, s'est poursuivi en 2020-2021 sur le thème de « **L'expérience de la rencontre** » en distanciel.

Le Colloque sur « **Animal parlé, animal parlant 2** », en novembre 2019, n'a pas pu se tenir, et est reporté en **novembre 2022**. Le colloque sur la même thématique nous avait permis de nous interroger sur la spécificité de la parole au regard des nouveaux modèles de pensée issus de l'éthologie et de leurs influences sur l'exercice de la psychiatrie.

Nous ne manquerons pas de rappeler la programmation des colloques pour l'année 2022.

La thématique des « **thérapies cognitivo-comportementales** » avec comme référent Alain Ksensee a été abordée lors de la Journée du **4 février 2022**, témoignant ainsi de l'ouverture de notre association à l'ensemble des pratiques psychiatriques.

Notre association propose un Colloque sur le thème « **Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui. Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques** » le **25 mars 2022** à Paris et le **17 juin 2022** sur « **Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives** ».

Des actions FAF-PM ont été mises en place sur « **Rôles et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM** » à l'initiative de Maurice Bensoussan.

\* Secrétaire Général de l'AFP.

L'AFP a participé au Forum des Associations (CFP 2021 à Montpellier) en proposant une session sur le thème de « **La peur au quotidien : quelle pertinence en clinique** » qui a réuni un public attentif.

### Prix Littéraire Charles Brisset

Il a été décerné pour l'année 2021 à Robert Bober pour « **Par Instants, la vie n'est pas sûre** » (éd. POL) qui signe ici un émouvant roman et nous rappelle qu'on devient mieux ce qu'on est dans la relation à l'autre.

Les membres du jury sont déjà engagés dans l'organisation du Prix pour 2022 qui s'annonce comme une année avec un cru de bonne qualité.

### Publications

- Le comité de rédaction de *La Lettre de Psychiatrie Française* a poursuivi ses travaux avec des articles régulièrement proposés, témoignant de l'utilité de cet outil d'informations et d'échanges au sein de notre profession avec des remerciements renouvelés à Nicole Koechlin.
- Les Colloques organisés par l'AFP sont maintenant publiés régulièrement dans la Revue *Psychiatrie Française*.

### Relations nationales

L'AFP a poursuivi ses relations excellentes et ses échanges fructueux avec les autres associations.

### Relations internationales

L'AFP se maintient dans son engagement international au travers notamment de la WPA (Michel Botbol occupant

maintenant des responsabilités au sein du comité exécutif de cette association en qualité de Directeur des publications scientifiques).

L'AFP soutiendra la prochaine conférence en Israël COPELFI en octobre 2022 sur « **Les parentalités** » et nous remercions ici Lydia Goldenberg-Liberman pour le lien entretenu entre nos deux associations.

Ce travail collectif nous permet de présenter un bilan positif au niveau des activités de notre association (aucune action déficitaire budgétairement) et nous encourage à poursuivre le chemin pour participer à l'évolution de notre discipline.

Les activités de notre association, conjuguées à celle de notre syndicat, nous invitent à penser ensemble les soins dans un monde qui change, pour être acteur de ce changement et non simplement spectateur, subissant les évolutions.

La modernisation du mode de fonctionnement de notre association, notamment au niveau de la communication, devrait permettre une plus grande participation de nos collègues à nos activités, notamment à nos Colloques.

En regroupant en leur sein l'ensemble des modes d'exercice de notre discipline, fidèles aux idées de ceux qui en sont à l'origine, nous œuvrons chacun en toute humilité à poursuivre cette tâche de maintenir une association vivante, ouverte sur le monde (pandémie, guerre, dérèglement climatique), pour une psychiatrie humaniste.



## INSCRIVEZ-VOUS

➤ au colloque du 17 juin 2022 sur le thème  
« **Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives** »  
(cf. pages 13 à 16)

➤ à la session FAF-PM du 10 mai 2022 sur le thème  
« **Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation  
entre CPTS et PTSM** »  
(cf. page 24)

## VIE INSTITUTIONNELLE DE L'AFP

# COMpte-REndU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Française de Psychiatrie s'est tenue  
le 26 mars 2022 dans les locaux de l'Association

Présidée par le Docteur Maurice BENSOUSSAN – Président de l'Association Française de Psychiatrie

La séance est ouverte à 9h00

### 1) Renouvellement triennal des membres du Conseil d'administration de l'AFP

#### • Ouverture du dépouillement du scrutin

Le Docteur Maurice Bensoussan donne son accord pour commencer le dépouillement du scrutin concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration de l'AFP.

### 2) Présentation du rapport moral

#### • Discussion et vote

Le Docteur Jean-Louis Griguer, Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie, présente à l'Assemblée Générale le Rapport Moral (cf. pages 4 et 5) concernant la gestion du Conseil d'Administration depuis la dernière Assemblée.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité par les personnes présentes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### 3) Présentation du rapport financier

#### • Discussion et vote

Le Docteur Bruno Gallet, Trésorier de l'Association Française de Psychiatrie, présente les comptes concernant l'exercice 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022, ratifiés par le Conseil d'Administration.

Quitus est donné au Trésorier pour l'exercice de l'année 2021 et le budget 2022.

#### • Fixation du montant de la cotisation pour 2022

Maintien du montant de la cotisation pour 2022.

### 4) Ratification de la liste des nouveaux adhérents

Conformément à l'article 7 des statuts et à l'article 1<sup>er</sup> du Règlement Intérieur de l'Association Française de Psychiatrie, l'Assemblée Générale ratifie la liste des nouvelles adhésions proposées après examen par le Conseil d'Administration.

Pas de nouvelles adhésions pour cette année 2021.

### 5) Présentation et discussion de projets de colloques et actions de DPC

Les colloques de 2022 :

– À Paris et en visio : colloque sur le thème : « **En quoi les psychothérapies cognitivo-comportementales contribuent-elles à une nouvelle quête de sens en psychiatrie ?** » avec comme référent Alain Ksensee, **le 4 février 2022** ;

– À Paris : colloque sur le thème : « **Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui. Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques** » avec comme référent Michel Botbol, **le 25 mars 2022** ;

– En visio, session d'action FAF-PM sur le thème : « **Rôles et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM** », **le 10 mai 2022** ;

– À Paris : colloque sur le thème : « **Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives** », avec comme référent Jean-Louis Griguer, **le 17 juin 2022**.

Un colloque est prévu, à Paris, le 25 novembre 2022, dans la continuité de celui qui s'est tenu en novembre 2019 sur le thème : « **Animal parlé, animal parlant** ». Le titre définitif vous sera communiqué dans le prochain numéro de *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Nous devons continuer à établir d'autres actions FAF-PM afin de faire bénéficier de ces formations nos membres d'exercice libéral.

D'autre part, il y a une nécessité d'inscrire nos Colloques dans les actions DPC avec les exigences par rapport à la formalisation de l'ANDPC.

### 6) Renouvellement triennal des membres du Conseil d'Administration de l'AFP

Proclamation des résultats du scrutin (cf. page 7).

### 6) Questions diverses

Pas de questions diverses.

**La séance est levée à 10h30 par le Docteur Maurice BENSOUSSAN.**

## VIE INSTITUTIONNELLE DE L'AFP

# LISTE DES DÉLÉGUÉS PAR RÉGION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Le 26 mars 2022, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) a eu lieu la proclamation du résultat des votes par correspondance destiné à élire pour trois ans les membres du Conseil d'Administration de l'AFP.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU LE 26 MARS 2022 MANDAT 2022-2025

N°	RÉGIONS ET NUMÉROS DE DÉPARTEMENTS	NOMS	VILLES
1	Auvergne-Rhône-Alpes (01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74)	- Dr Bertrand GILOT - Dr Jean-Louis GRIGUER	Clermont-Ferrand Montéluçon
2	Bourgogne-Franche-Comté (21-25-39-58-70-71-89-90)	- Dr Jean-Pierre CAPITAIN - Dr Claude VIRET	Dijon Dijon
3	Bretagne (22-29-35-56)	- Dr Jean-Yves COZIC - Dr Josyane MALOSSANE	Brest Plourhan
4	Centre (18-28-36-37-41-45)	- Dr Sabine DEBULY - Dr Françoise GISSOT LAGACHERIE	Tours Orléans
5	Corse (20)	- Pas de candidat	
6	Grand-Est (08-10-51-52-54-55-57-67-68-88)	- Dr Henri LECOANET - Dr Jacques BRAUD	Nancy Nancy
7	Hauts-de-France (02-59-60-62-80)	- Pas de candidat	
8	Île-de-France (75-77-78-91-92-93-94-95)	- Dr Michel BOTBOL - Dr François KAMMERER - Dr Antoine LESUR - Dr Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG - Dr Yves MANELA	Paris 6 <sup>ème</sup> Paris 7 <sup>ème</sup> Paris 7 <sup>ème</sup> Paris 15 <sup>ème</sup> Paris 12 <sup>ème</sup>
9	Normandie (14-27-50-61-76)	- Dr Catherine GINDREY - Dr Catherine GROSOIS	Caen Claville
10	Nouvelle-Aquitaine (16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87)	- Dr François DESCLAUX	Bordeaux
11	Occitanie (09-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66-81-82)	- Dr Maurice BENSOUSSAN - Pr Laurent SCHMITT	Colomers Toulouse
12	Pays de la Loire (44-49-53-72-85)	- Dr Bruno GALLET	Cholet
13	Provence-Alpes-Côte-d'Azur (04-05-06-13-83-84)	- Dr Gilbert FABRE - Dr David SOFFER	Marseille 9 <sup>ème</sup> Marseille 8 <sup>ème</sup>
14	Hors Métropole (97-98)	- Dr Xavier SAUNIER	St-Denis (La Réunion)

## VIE INSTITUTIONNELLE DE L'AFP

### LISTE DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Lors du Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale Ordinaire, les membres du Conseil d'Administration ont élu le nouveau Bureau de l'AFP.



### BUREAU ÉLU LE 26 MARS 2022 MANDAT 2022-2025

#### Composition

##### Présidents d'honneur :

Professeur Bernard GIBELLO - Docteur Simon-Daniel KIPMAN  
Professeur Jean-Jacques KRESS

**Président** : Docteur Maurice BENSOUSSAN

**Secrétaire général** : Docteur Jean-Louis GRIGUER

**Secrétaire général adjoint** : Docteur Antoine LESUR

**Trésorier** : Docteur Sabine DEBULY

**Trésorier adjoint** : Docteur Jean-Pierre CAPITAIN

##### Vice-présidents :

Docteur Jean-Yves COZIC - Docteur François KAMMERER  
Docteur Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

##### Autres membres du Bureau :

Docteur David SOFFER

## ON EN PARLE

Anne DELÈGUE\*

Ici la psychiatrie publique, trois secteurs de psychiatrie adulte et un intersecteur PIJ dépend d'un hôpital général, le Centre Hospitalier ANnecy GENEVOIS (CHANGE).

Les « lieux pivots des soins » sont implantés sur ce territoire : quatre centres médico-psychologiques pour adultes (CMPA) et trois centres médico-psychologiques infanto-juvéniles (CMP-IJ), deux dans la Commune nouvelle d'Annecy et une antenne dans une petite ville voisine, Rumilly.

En novembre 2019 a eu lieu une « inspection » de ce dispositif ambulatoire par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, donnant lieu à un « rapport d'inspection », assorti de « recommandations » et de « prescriptions », conduisant le Pôle Santé Mentale (PSM) de l'hôpital à opérer une « réorganisation » majeure : le remplacement de cette pluralité de lieux par un CMPA central et un CMP-IJ central, avec transformation des pratiques. Nous décrivons particulièrement les changements affectant la pédopsychiatrie.

Les locutions valorisées actuellement par les tutelles sont : PCA (« point de consultation avancé »), « équipe mobile » (partout mises en place), « aller vers ».

La locution PCA fonctionne comme un leurre : les soins effectifs et dans la continuité, demandent des locaux et une équipe dédiée : nous verrons que ce n'est pas le cas.

Les « équipes mobiles » sont pourvues de personnel propre, qui « vont vers » les personnes en souffrance pour créer un lien et les amener aux soins. Dans l'expérience de ces équipes, les patients s'attachent aux soignants et sont souvent réticents à rejoindre les structures de secteur CMP ; d'où **discontinuité relationnelle ou rupture de soins**, les équipes mobiles ne travaillant pas au long cours avec les mêmes patients.

Le **secteur** quant à lui organisait les visites à domicile (VAD) : des soignants des CMP, connaissant déjà ou non les patients et pouvant continuer à les suivre, vont à leur rencontre lorsque nécessaire, assurant mieux cette continuité des soins.

Notre service de pédopsychiatrie a dû restreindre fortement les visites à domicile (VAD) faute de personnel suffisant.

Actuellement, à peu près une des seules manières d'obtenir des moyens soignants supplémentaires est de recourir à de « nouveaux projets » (il faut des dispositifs « innovants ») à travers la constitution d'« appels à projet » (AAP). Le risque est de participer ainsi à une forme de **désorganisation progressive**, les multiples couches et dispositifs ne permettant pas une cohérence et donc une meilleure efficacité du travail soignant, et finalement des moyens octroyés.

### LA RÉORGANISATION DE LA PÉDOPSYCHIATRIE AU CHANGE

Trois « appels à projet » AAP ont été acceptés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

Deux APP émanent des équipes de pédopsychiatrie : un projet de **périnatalité** qui n'a reçu qu'un financement partiel, et une **équipe mobile adolescents** au financement complet.

Le troisième APP, que nous décrivons en détail, a été établi par le PSM du CHANGE : il se dénomme : **création du « DARE » : Dispositif d'Accueil d'urgence Rapide et d'Évaluation – renforcement et réorganisation en CMP-IJ central**. Ce projet a été conçu par une cheffe de pôle psychiatre de psychiatrie générale, sans concertation et participation avec les acteurs de « terrain » de la pédopsychiatrie, qui découvrent « sur le tard » ce projet ficelé et déjà financé par l'ARS !

L'« **accueil rapide** » (projet : 48 heures) et une « **évaluation** », en trois séances, sont confiés de façon quasi systématique, à des binômes de soignants infirmiers et professionnels socio-éducatifs (éducateurs, assistant social), sur un modèle proche de la psychiatrie adulte.

Le « **projet de soins** » doit être ensuite établi lors de réunions « **en présence du pédopsychiatre** ».

Le but est d'assurer un accueil plus rapide, et les « psys » (psychologues, pédopsychiatres), référents soignants habituels des CMP-IJ, recevront les enfants et leurs familles dans un deuxième temps. **Il est totalement illusoire de penser que l'engorgement habituel ne se produira pas, notamment si le temps soignant « psy » n'est pas augmenté.**

Dans nos CMP-IJ d'Annecy, les demandes urgentes étaient priorisées et reçues rapidement (« créneaux d'urgences » des « psys »). Des premiers accueils étaient aussi déjà pratiqués par des infirmier(e)s et personnels socio-éducatifs, et/ou assistantes sociales, parfois en urgence, suite

\* Pédopsychiatre Intersecteur 74101, mars 2022.

à une réflexion d'équipe : il s'agissait des situations semblant les plus « réactionnelles » et également de certaines relevant du champ social. Les temps d'attente sont parfois longs pour un rendez-vous en dehors de ces situations (entre un et six mois en moyenne, et selon les périodes). Il existe aussi des temps d'attente pour les bilans et soins en rééducation. Tous ces délais, évidemment regrettables, dépendent bien sûr des moyens humains soignants des équipes.

Ce projet « DARE » traduit de fait une profonde méconnaissance du travail en pédopsychiatrie, qui ne sépare pas l'« évaluation » des « soins », ces deux processus étant conjoints et complexes. L'appréciation requiert dans la grande majorité des situations l'évaluation clinique et les connaissances psychopathologiques des psychologues et pédopsychiatres. L'évaluation et les soins se déroulent dans la continuité relationnelle et la confiance mutuelle avec les parents et les enfants, en s'additionnant si nécessaire avec les autres soins que peut prodiguer l'équipe soignante dans son ensemble.

Le problème réside bien dans la *stématisation imposée de cet accueil « rapide »* avec « évaluation ». Le risque est aussi de rendre les soignant(e)s d'accueil finalement indisponibles pour les suivis et soins indispensables octroyés aux petits patients de tous âges, adolescents compris, dans le cadre du travail régulier d'équipe, et pour le travail de VAD qu'il faudrait réinstaurer. Enfin, le temps de cette première évaluation sera redondant avec celui des « pys », qui doivent refaire l'anamnèse pour appréhender la situation et établir la relation thérapeutique.

Le projet mentionne enfin que le « CMPI central » sera organisé en « filières d'âge » avec accueil séparé, par trois équipes différentes, des 0-3 ans, 3-11 ans, et des adolescents. Ceci implique une *nouvelle discontinuité des soins* et une *sur-spécialisation des soignants*, néfaste à la richesse et l'expérience professionnelle nécessaires à la pratique (ceci en dehors du projet spécifique périnatalité « autour de la naissance »).

On voit bien comme cette « réorganisation » impose une sorte de révolution copernicienne malheureuse, qui foule aux pieds les principes de base de la discipline et de la pratique. Ces projets instaurent une *stématisation de la discontinuité relationnelle* : l'accueil rapide et l'évaluation du CMP-IJ ainsi que l'accueil urgence et crise (CMPA) fait par certains soignants, se retrouvent séparés des soins confiés à d'autres pour la plupart des situations.

La situation de l'antenne de Rumilly est également préoccupante : sa forte activité est démantelée. Il est prévu que l'activité soit réduite de moitié (deux jours par semaine au lieu de quatre), avec équipe réduite (sans les rééducateurs et la secrétaire), et qu'elle se fasse dans les locaux du CMPA. Pourtant le local du CMPI de Rumilly est prêté gratuitement par la Mairie et situé idéalement dans la ville au milieu des écoles, collège et lycée.

Le partage du CMPA obligera aussi à la réduction de présence de l'équipe de psychiatrie adulte dans ses propres locaux.

Les habitants de Rumilly seront finalement invités à rejoindre les CMP-IJ et CMPA centraux à Annecy. La réunion des CMP-IJ en un « CMP-IJ central » dévoile là aussi son vrai visage.

Enfin l'organisation des « points de consultation avancés » (« PCA ») laisse rêveur. En pédopsychiatrie, des « PCA » devront être organisés un jour par quinzaine à Faverges et Thônes, et un jour par mois à Cruseilles et Seyssel (toutes communes du secteur). Ils concernent une équipe réduite (sans les rééducateurs ni les secrétaires), et se feront dans les locaux des antennes de psychiatrie adulte.

Pour l'instant, nous ne pouvons que nous demander avec quels moyens soignants il faudra encore organiser ces PCA, qui ne sont que de bien maigres solutions, donnant un illusoire vernis de réponse aux besoins. Un accueil et des soins coordonnés exigent une augmentation très importante de moyens soignants : les soins en pédopsychiatrie sont souvent pluriels, requérant l'association de différents professionnels et à proximité des populations.

Finalement les « PCA » sont une sorte de réponse à ces questions : comment ne pas faire de vraies antennes de CMP, ou encore les supprimer par le biais de CMP centralisés ?

## LA MISE EN PLACE PRATIQUE EN PÉDOPSYCHIATRIE

Après l'annonce des grandes lignes des projets par le PSM en septembre 2020, leur application a été précédée, durant quelques mois en 2021, d'une *pseudo-concertation sous l'égide d'un cabinet privé* (ANCOE, « structure de conseil atypique ») payé par l'hôpital (deniers publics) : sept réunions de COTECH (« comité technique ») en pédopsychiatrie (dont une mémorable durant laquelle le projet a été dévoilé dans toute sa teneur, scoop du jour). Autant de réunions en psychiatrie générale. Parallèlement : des réunions de COPIL (« comité de pilotage »).

Le moyen de faire passer peu à peu dans les esprits les transformations ? Des soignants déjà surchargés de travail ont été « occupés » par les controverses complexes suscitées par ces changements, tout en pensant que ces réunions pouvaient infléchir le cours des choses. S'ensuit finalement une mise en place fidèle au projet de départ, à partir de septembre 2021. Au nom d'une modernité devant faire table rase des organisations patiemment créées et pratiquées au cours du temps, la « réorganisation » est présentée comme un « progrès » en adéquation avec les principes du secteur.

Pour les trois CMP-IJ, arrivent en janvier 2022 trois infirmières et une éducatrice ainsi qu'une « cadre de santé », se rajoutant à celle déjà présente en pédopsychiatrie depuis des années.

Un cadre de plus mais aucun recrutement de psychologue :

L'Appel à projet (AAP) comportait pourtant un « renforcement du CMP-IJ » avec recrutement notifié de psychologues et d'un ergothérapeute.

L'activité « DARE » « démarre » en janvier 2022 dans chaque CMP-IJ.

Les « lieux » pour les CMP centraux, adulte et infantile ne sont pas encore trouvés, mais l'hôpital les rechercherait activement.

Malgré une opposition au départ quasi unanime des équipes, l'ARS et l'hôpital ont réussi à imposer ces changements. C'est ce que nous constatons avec le plus d'étonnement : malgré nos propositions et appels, au bout du compte, pas de résistance ni d'éventuelle non-participation (« boycott ») de ce qui est mis en place (une personne la pratique). Les équipes de CMPI ont accepté cette nouvelle donne, ont organisé les réunions de reprise des accueils « DARE », sans temps supplémentaires de « psys ».

Ainsi le « DARE », entré dans les esprits, rentre dans les mœurs. Les temps de réunions qui lui sont dévolus prennent sur les temps de soins « psys » et d'autres temps de coordination.

Un courrier, co-signé par trois autres professionnels, a été envoyé le 13/12/2021 à l'ARS avec copie au Directeur du CHANGE, pour demander les points suivants :

- maintien en l'état des trois CMP-IJ, le regroupement étant contraire à la législation (voir *infra*),
- recrutements notamment de psychologues,
- non-systématisation de l'accueil (maintenir l'examen préalable des premières demandes avec *accueil différencié selon les situations*).

Pas de réponse à ce jour.

À noter qu'un courrier précédent émanant de l'ensemble des équipes et concernant la situation de l'antenne de Rumilly avait été envoyé au Directeur du CHANGE, et avait reçu une réponse en fin de non-recevoir.

L'USP (Union Syndicale de la Psychiatrie) a soutenu dans un communiqué du 6/1/22 notre courrier du 13/12/2021, avec cette mention finale : « L'USP se réserve la possibilité de saisir la justice administrative. »

## LA LÉGISLATION : CIRCULAIRE DU 14 MARS 1990<sup>(1)</sup>

Il s'agit de la circulaire « relative aux orientations de la politique de santé mentale » publiée au Journal officiel de la République française du 3 avril 1990, et de ce fait *opposable*.

<sup>(1)</sup> Circulaire du 14 mars 1990 relative aux orientations de la politique de santé mentale, publiée au Journal officiel de la République française du 3 avril 1990.

L'ARS AURA en reprend des termes pour établir dans son rapport une de ses « prescriptions » : la nécessité qu'« un rendez-vous puisse être donné pour une première consultation dans un délai de quelques jours » (circulaire 14/3/1990, Titre III, chapitre II).

Cette volonté louable devrait logiquement s'assortir de l'octroi des moyens soignants suffisants, afin de pouvoir raccourcir les délais d'attente et permettre des soins efficaces, dans le cadre connu de CMP saturés par les demandes. Or, c'est notamment la **mutualisation de ces moyens** que visent les fusions/suppressions de CMP. Par exemple, alors que les secrétaires de chaque CMP connaissent les patients et leurs familles, les partenaires extérieurs, et qu'elles ont un rôle fondamental pour un accueil humain, non anonyme et l'« huilage » harmonieux du travail des soignants, les secrétariats seront transformés en un **guichet unique, secrétariat unique** pour chaque CMP central.

Dans ce même chapitre II, la circulaire du 14 mars 1990 précise les points suivants :

– concernant la psychiatrie adulte : « ... il convient qu'en tout secteur de psychiatrie générale existe au moins un centre médico-psychologique implanté au sein du secteur ou à proximité immédiate »,

– et concernant la pédopsychiatrie : « En psychiatrie infanto-juvénile, l'équipe psychiatrique, pour être insérée dans le milieu naturel de l'enfant et de sa famille, doit disposer sur son terrain d'action d'au moins deux centres médico-psychologiques répondant aux critères déjà énoncés (sauf cas très particulier de secteur urbain peu étendu) ».

La commune nouvelle d'Annecy est sans conteste un domaine urbain étendu. Ainsi l'organisation traditionnelle respectait au minimum les termes de cette circulaire.

Et nous voilà donc dans la situation notable d'une ARS en **flagrant délit de non-conformité avec le même texte de loi qu'elle demande par ailleurs instamment de respecter** ; en effet, elle omet les nouveaux « écarts » créés par les projets régressifs de l'hôpital, qu'elle accepte et finance.

## CONCLUSION

Une vraie politique publique de soins en psychiatrie aurait consisté à donner des moyens au fur et à mesure des besoins, en créant aussi de vraies antennes dans les localités trop distantes ainsi que les autres dispositifs utiles. Nous avons d'ailleurs fait un AAP (appel à projet) allant dans le sens d'un renforcement global des moyens du service, mais celui-ci n'a pas été pris en compte.

Pourtant le recrutement des différents professionnels soignants aurait permis d'organiser mieux l'accessibilité, avec un accueil non anonymisé humain, et de réduire des délais d'attente pour les premiers rendez-vous et l'ensemble des soins.

Si quelques soignants ont été recrutés pour la création d'un dispositif non adapté, le non-recrutement de psychologue au profit de cadre de santé questionne. Globalement, les orientations nouvelles de l'organisation des soins semblent porter l'accent davantage sur les « évaluations » rapides et la gestion de la crise et de l'urgence, au détriment de la compréhension progressive permettant le soin dans la confiance des liens.

Pourtant la même fameuse circulaire du 14/3/1990 nous avertissait déjà dans le même chapitre II, titre III : « Une bonne accessibilité des services et la disponibilité des équipes, organisées dans les centres médico-psychologiques, doivent réduire le recours aux soins par les voies de l'urgence. »

Au vu de cette histoire annécienne, les enjeux sous-jacents méritent d'être éclaircis. Cette histoire ne fait d'ailleurs qu'en copier d'autres, ces multiples réorganisations, mutualisations, suppressions de structures se déroulant sur tout le territoire<sup>(2)</sup>. Devons-nous nous résoudre à penser que

<sup>(2)</sup> Bellahsen M., Knaebel R. (avec la collaboration de Bellahsen L.), « La révolte de la psychiatrie, les ripostes à la catastrophe gestionnaire », Éd. La découverte, Paris, 2020, p. 131.

le modèle du soin n'est pas actuellement orienté par un souci éthique, mais par des perspectives bureaucratiques et gestionnaires<sup>(3)</sup> au mépris du patient et de ses besoins ?

Enfin nous avons vu que l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes finance des projets de destruction d'infrastructures, la mettant ainsi que l'hôpital en contradiction précise avec le texte législatif opposable dont elle se réclame pour impulser les réorganisations.

La mise en évidence de ces contradictions pourrait constituer un vrai levier d'action, permettant d'obtenir l'arrêt de ces projets régressifs, au profit d'un soutien et de réels moyens alloués pour des soins, pensés en collaboration avec les équipes de terrain.

<sup>(3)</sup> On peut lire par exemple : Peoc'h M et al., « Perspective économique et/ou orientation thérapeutique en psychiatrie ? L'information psychiatrique 2020 ; 96 (4) ; p. 261-268.

**APPEL**

En raison des événements défilant la chronique, le Syndicat des Psychiatres Français sollicite les psychiatres exerçant dans le secteur privé à lui faire part pour des remarques d'informations concernant les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre métier, avec un focus particulier sur la qualité et la sécurité des soins.

Notre communauté professionnelle étant partie prenante, nous portons cette responsabilité. Merci de vos retours par courrier (Syndicat des Psychiatres Français, 45 rue Boussingault, 75013 Paris) ou par mail : contact@psychiatrie-francaise.com ou à partir de notre site internet <https://psychiatrie-francaise.com/>

## AVIS aux AUTEURS

Pour rester vivante et en prise avec le « réel » *La Lettre de Psychiatrie Française* a besoin de vos textes sur les sujets qui vous préoccupent et pour lesquels vous avez besoin de partager vos réflexions.

Nous vous invitons, à nous adresser vos propositions d'articles en vue d'une éventuelle publication dans notre journal. Tous les articles sont soumis au Comité de Rédaction, qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Votre texte doit contenir entre 5 000 et 15 000 signes espaces compris (1 à 3 pages) et nous parvenir **avant le 29 avril 2022** pour une parution dans le N° 288 de LLPF et **avant le 3 juin 2022** pour le N° 289 de LLPF.

Le Comité de Rédaction



**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE**

**PROPOSE**

**un colloque sur le thème**

**ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE :  
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

**en présentiel**

**le vendredi 17 juin 2022, à PARIS**

au FIAP : 30, rue Cabanis 75014 PARIS

## ARGUMENT

L'association entre les pathologies psychiatriques et addictives est une source de difficultés pour les professionnels des deux champs et aussi pour les personnes concernées et leur entourage.

Chaque filière de soins a tendance à concentrer son attention et ses interventions sur la pathologie de son domaine d'expertise.

Pourquoi parler de comorbidités, les addictions ne sont-elles pas elles-mêmes classées par les nosographies internationales parmi les troubles mentaux ? Ne s'agit-il pas plutôt de comorbidités entre différents types de troubles psychiques ?

Cela conduit progressivement l'addictologie à vouloir s'émanciper en quelque sorte de la psychiatrie avec des filières spécifiques et une clinique voire même des thérapeutiques qui se voulaient autonomes.

Cette dynamique a eu des effets de déstigmatisation avec néanmoins le risque de cloisonnement par rapport à la psychiatrie et donc de difficulté de repérage des comorbidités.

Il s'agit donc à présent d'un enjeu majeur à identifier les difficultés posées par ces comorbidités mais aussi les axes d'amélioration qui ont été élaborées pour y faire face.

Ces évolutions rendent donc d'autant plus nécessaire de réfléchir à une nouvelle clinique où les apports de l'addictologie et de la psychiatrie loin de s'ignorer devraient se conjuguer.

C'est pourquoi nous nous interrogerons sur les réponses à apporter au défi posé par ces pathologies qui ne peuvent venir que de l'expérience clinique des équipes pluridisciplinaires intervenant dans les deux champs qui, grâce à des propositions innovantes d'approches complémentaires, peuvent ouvrir de nouvelles voies d'accompagnement et de soins adaptées à ces situations complexes.

### AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Georges BROUSSE, Nicolas FRANCHITTO, Bernard GRANGER,  
Michel LEJOYEUX, Benjamin ROLLAND, Juliette SALLES, Gérald SHADILI

### COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, François KAMMERER

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,  
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com)

🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

# PROGRAMME

8h30-9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00-9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE



Docteur Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)  
et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Président de séance – Maurice BENSOUSSAN – Psychiatre  
Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

9h15  
–  
10h00

## Titre non communiqué

Intervenant : Michel LEJOYEUX (Paris), Professeur de Psychiatrie et d'Addictologie.

10h00-10h15

Discussion avec la salle

10h15  
–  
11h00

## Psychiatrie et Addictologie : si proche, et pourtant si loin

Intervenant : Benjamin ROLLAND (Lyon), Psychiatre. Professeur d'Addictologie.

11h00-11h15

Discussion avec la salle

## 11H15-11H30 – PAUSE

11h30  
–  
12h15

## Titre non communiqué

Intervenant : Nicolas FRANCHITTO (Toulouse), Professeur d'Addictologie.

12h15-12h30

Discussion avec la salle

## 12H30-14H00 – DÉJEUNER LIBRE

Président de séance – Jean-Louis GRIGUER – Psychiatre des Hôpitaux,  
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

14h00  
–  
14h35

## L'étrange histoire du baclofène

Intervenant : Bernard GRANGER (Paris), Professeur de Psychiatrie, responsable de l'unité de psychiatrie et d'addictologie de l'hôpital Cochin.

14h35-14h50

Discussion avec la salle

14h50  
–  
15h25

## Les pathologies duelles existent-elles vraiment ? Et si oui comment les soigner ?

Intervenant : Georges BROUSSE (Clermont-Ferrand), PUPH de Psychiatrie et d'Addictologie à l'Université Clermont Auvergne, chef du service d'Addictologie et Pathologies Duelles du CHU de Clermont-Ferrand.

15h25-15h40

Discussion avec la salle

## 15H40-15H55 – PAUSE

15h55  
–  
16h30

## Les spécificités addictives à l'adolescence

Intervenant : Gérald SHADILI (Paris), Pédopsychiatre addictologue, responsable de l'unité fonctionnelle d'addictologie clinique au sein du département universitaire de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune du Pr Corcos de l'Institut Mutualiste Montsouris.

16h30-16h45

Discussion avec la salle

16h45  
–  
17h20

## Addiction et psychiatrie une association de trajectoire

Intervenant : Juliette SALLES (Toulouse), Psychiatre au CHU de Toulouse, Service des urgences psychiatriques.

17h20-17h35

Discussion avec la salle

17h35-18h00 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE :

Franck BELLIVIER (Paris) (sous réserve), Professeur de Psychiatrie.



ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	☎* :
NOM* :	Profession :
Prénom* :	☎* :
Date de naissance* :	Portable* :
Adresse postale* :	
N° RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : <input type="checkbox"/>	
Commentaire, besoins spécifiques :	
Si médecin :	Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Mode d'exercice professionnel Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>	N° RPPS (obligatoire pour les médecins si DPC) :

\* Informations obligatoires

Prendra part au COLLOQUE du 17 juin 2022 en présentiel et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

**NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com> jusqu'au 16 juin 2022 midi

DROITS D'INSCRIPTION par personne	AVANT	APRÈS
	le 15 mai 2022 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP à jour de cotisation 2022	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €
SUR JUSTIFICATIF : Étudiants de moins de 30 ans, internes, demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle	<input type="checkbox"/> 240 €	<input type="checkbox"/> 270 €
➤ Hors DPC : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – numéro de déclaration d'activité formateur : 11752504075 – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">                     Pour le DPC, merci de bien vouloir contacter l'ODPC-CNQSP Tél. : 09 83 73 00 17                 </div>	
➤ Actions de DPC : <b>Action sous réserve de publication par l'ANDPC</b>	<input type="checkbox"/> 0 €	<input type="checkbox"/> 0 €
• Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC	<input type="checkbox"/> 665 €	<input type="checkbox"/> 665 €
• Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur. Une convention sera établie entre le l'AFP et votre employeur		
<b>TOTAL =</b>	.....	.....
<b>TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 €</b> (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)		

Le ..... 2022

Signature :

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

- Un accusé de réception d'inscription vous sera adressé dans les quinze jours à réception du document et du règlement.
- Capacité d'accueil maximale (70 personnes) en présentiel.
- Accepte des conditions générales de vente de formation ([www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)).

**Annulation :**

- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 3 juin 2022.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

**LIEU DU COLLOQUE EN PRÉSENTIEL**

FIAP  
30, rue Cabanis  
75014 Paris

**RENSEIGNEMENTS**

Association Française de Psychiatrie  
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11  
☎ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

COLLOQUE • vendredi 17 juin 2022, à Paris • en présentiel



## ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

- **Lieu de la formation :** FIAP, 30 rue Cabanis 75014 Paris
- **Accès :** Métro Glacière – Saint-Jacques
- **Durée de la formation :** 7h30 : 9h00-12h30 et 14h00-18h00
- **Clôture des inscriptions :** en ligne le 15 juin 2022 mais possibilité de s'inscrire sur place
- **Les plus de la formation :**
  - Intégration de connaissances nouvelles en psychiatrie et addictologie
  - Élaboration des articulations entre addictologie et psychiatrie

- **Les compétences visées :**
  - Mieux soigner les troubles addictologiques et psychiatriques
  - Mieux coordonner les soins en addictologie et psychiatrie
  - Mieux accompagner les patients et leurs familles dans le suivi des personnes présentant des troubles addictifs et psychiatriques

- **Pré-requis :**  
Pas de pré-requis pour cette formation

- **Public concerné :**  
Formation pour adultes  
Tous professionnels médicaux en particulier de la psychiatrie et du champ de la santé mentale  
Tous publics concernés ou intéressés par les questions de psychiatrie ou de santé mentale, à titre personnel ou professionnel

- **Objectifs :**
  1. Améliorer les compétences des soignants pour mieux traiter les troubles psychiatriques et addictifs
  2. Améliorer les compétences des professionnels dans les champs de l'addictologie et de la psychiatrie
  3. Améliorer les aptitudes des soignants à interagir dans les champs de l'addictologie et de la psychiatrie
  4. Mieux comprendre les troubles psychiatriques et addictologiques
  5. Améliorer les interactions entre addictologies et psychiatres pour une meilleure connaissance des bases théoriques sous-tendant le travail de chacun

- **Moyens :**
  - Moyens pédagogiques et techniques :
    - o Salle avec vidéoprojecteur
    - o Outils pédagogiques usuels
  - Modalités de contrôle des connaissances :
    - o Évaluation à chaud par QCM
    - o Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**  
N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référente handicap :  
Mme Valérie LASSAUGE au 01 42 71 41 11

- **Annulation :**
  - Des frais de dossier de 40 euros seront retenus pour les annulations demandées avant le 3 juin 2022
  - Aucun remboursement d'inscription ne sera possible après cette date

## LIBRE PROPOS

### QUESTION D'ÉTHIQUE

Patricia ADAM\*

*« Personne ne sait lire l'avenir.*

*En réalité, on sait ce que l'on veut qu'il se passe*

*Et c'est comme ça que les choses arrivent. »*

Ces mots enchaînés, ces phrases répétées vers 13h30 et entendues depuis des années sur France-Culture introduisent l'émission « Les pieds sur terre » : une chronique dédiée le plus souvent aux « gens de peu »<sup>(1)</sup>.

Les propos débitent des réalités, des vérités qui parfois marquent définitivement l'auditeur.

Avons-nous « les pieds sur terre » aujourd'hui quand nous constatons l'urgence de la situation et le manque de moyens dans les soins ? Des faits pourtant dénoncés depuis longtemps.

Comment permettre à chacun et partout l'accès aux soins ?

Après une pénurie programmée, vers quelle réalité veut-on nous conduire ?

À quelle éthique des soins va-t-on nous amener ?

\* \*

\*

... les médecins dissertent un peu et entre eux sur les moyens.

Les décideurs dont c'est la fonction décident des buts et programment les budgets.

Des voix s'élèvent, les avis divergent...  
et les mots perdus s'égrènent.

\* \*

\*

Des mots-clés sont pourtant fortement prononcés : « amélioration, réflexion, collaboration, ambition, actions, réhabilitation et progrès ! ».

La foule des acronymes arrive sur le marché : ARS, CPTS, PTSM, MSP et DSPP le dernier découvert !

En devenant des mots ordinaires les acronymes semblent témoigner de l'appauvrissement du langage et de la pensée.

– CPTS ? Pour « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé » : un terme long quand on ne sait plus faire simple entre confrères.

– PTSM pour « Projets Territoriaux de Santé Mentale ». Des projets ? Quand aujourd'hui c'est dans l'urgence qu'il faut traiter et répondre aux besoins en psychiatrie, et non s'égarer dans le terme global de « Santé Mentale ». On nous parle de prévention, du « care » pour moins de « cure », on nous propose dès demain des enquêtes épidémiologiques et la publication de bulletins hebdomadaires recensant les passages aux urgences psychiatriques. Mais c'est l'inverse qu'il nous faut !

Pour la psychiatrie, du « cure » avant le « care » ! Des moyens humains et des créations de postes enfin !

Certains, munis de leurs porte-voix, croient tenir le haut du pavé. Ils sont partisans de l'exercice regroupé et coordonné, du transfert des compétences en échange d'un acte revalorisé, du développement inconditionnel du numérique et de l'application de l'IA à l'examen clinique réduit en un questionnaire normé et validé, tôt rempli par quelques clics de souris. Après avoir coché les cases d'un prérequis pour leur DPC, ces tenants de la cause suivent les formations en distanciel. Ensuite ils cliqueront pour une post-évaluation sous forme de QCM aux mots choisis, comme le sont ceux des questionnaires d'opinion sans ouverture contraignant à conclure sur ce qui est anticipé et déjà décidé. Pas de véritable possibilité d'expression, de développement des idées, d'apport d'un point de vue singulier : il n'y a pas de place pour cela. Ces consœurs et confrères se seront probablement rencontrés en virtuel, dans cet espace certes nouveau mais imprécis, quelque peu falsifié, aux perceptions déformées par les sens émoussés.

*Comment faire unité, cause commune et se fédérer ?*

L'université de Poitiers met en place un master et un diplôme en Économie de la Santé en partenariat avec la MIMS (la Maison de l'Innovation en Médecine Spécialisée et le cabinet médical prévu pour 2030 par la CSMF). Il est également évoqué une association avec le Centre de Recherche en Intégration Économique et Financière : le CRIEF.. Des mots aux contours flous, censés « répondre au mieux aux attentes... entrer dans l'aventure de l'industrie de la e.santé, et accélérer le développement de projets innovants... ». Je vous avoue être souvent surprise des messages émanant de certains syndicats, jusqu'à me demander s'il est judicieux d'y être affiliée : sauf à le faire par nécessité.

*Est-ce cela la culture du progrès, de l'évolution et de la preuve ?*

En gérant la médecine comme on le fait de l'entreprise, en réduisant le médecin au statut d'ingénieur informaticien, en donnant à la rentabilité toujours plus de place,

\* Psychiatre à Tours.

<sup>(1)</sup> L'expression est une reprise du titre du livre de Pierre SANSOT « Les gens de peu ». PUF 1992.

à l'ambulatoire encore plus de pourcentage, en laissant l'argent prendre la direction va-t-on véritablement vers ce que nous espérons et revendiquons ?

On nous dit qu'il faut « sortir la tête du guidon », réfléchir ensemble et dépasser les clivages, proposer des idées neuves issues du terrain. On nous répète qu'il est de notre devoir de nous réinventer, de créer et d'oser des utopies pour la psychiatrie... Là, aurais-je raté quelque chose : des rendez-vous, des rencontres pour parler de cela entre soignants et en discuter véritablement ?

Aujourd'hui tout nous est présenté limité, encadré et borné : ARS, CPTS rigides, PTSM et MSP déjà adoubées. Alors l'imagination bridée et réprimée n'a plus à s'exercer, les experts en Économie dominante sont là pour corriger et nous guider sur de « bonnes » voies. Ils se mettent à notre place et nous disent comment il nous convient de penser. Une « remise en place ». Une façon de nous faire comprendre qu'à demander trop pour la psychiatrie, on n'a plus vraiment « les pieds sur terre » !

Il paraît qu'on n'a pas le choix.

« Et c'est comme ça que les choses arrivent. »

\* \*  
\*

En face, il y a les partisans d'un autre camp : c'est celui des vétérans. Des militants qui considèrent le patient rien que pour lui-même : comme un être à part, et à part entière ! Des psychiatres qui veulent offrir à chacun les soins personnalisés et de qualité dont il a besoin, sans compter.

Ces psychiatres reconnaissent les avancées de la science et des connaissances, tout en restant prudents sur l'application des protocoles : à n'appliquer qu'après réflexion. Car chaque fois s'établit une relation singulière avec le patient, une relation rare et peu ordinaire où rien ne sera répliqué avec le patient suivant. Pour prendre soin et faire sens, vous savez : en psychiatrie, il faut du temps.

Alors vous l'avez compris, dans ce qui nous est suggéré, « des utopies pour la psychiatrie » ne peuvent exister sans l'introduction d'un « quoi qu'il en coûte », et en tenant compte que dans notre spécialité, le transfert de compétences tient plus du leurre que de la mauvaise foi. Par une formation spécialisée aux acquis bien déterminés et avec des capacités qui lui sont propres, aucun intervenant dans la relation de soin n'est véritablement substituable à un autre. Chacun est perçu et identifié dans une place très singulière : bien « à sa place ».

De plus les soins psychiques s'inscrivent dans un espace-temps particulier, nécessitant des va-et-vient, des allers-retours permanents entre un univers clos ou ouvert – ça dépend, mais toujours bienveillant – et la société à l'extérieur. Pour le patient, c'est une autre manière d'être, une nouvelle façon de vivre imposée par la maladie. Intégrer le handicap psychique, souvent chronique, revient à regarder le monde avec des valeurs devenues différentes.

À l'inverse, pour demain, on nous veut « Experts », capables de « transférer » et de déléguer : c'est-à-dire d'oublier à qui l'on a affaire pour gagner en rentabilité. Oublier ce que le psychiatre se doit de faire.

La réalité des coûts est mise en avant.

Quand l'art de soigner se soucie trop de l'Économie, en psychiatrie c'est l'éthique qui est mise de côté.

\* \*  
\*

... La chaîne parlementaire retransmet régulièrement les débats des commissions au Sénat. Ces jours-ci, le thème était : « Quel constat pour l'hôpital ? Quels scénarios pour la Médecine de demain ? ».

Ceux que j'entendais s'accordaient tous pour « permettre l'accès aux soins partout et pour tous ». Tous s'accordaient également à reconnaître les « bienfaits » du numérique et les « progrès indéniables apportés par l'IA ». Mais quel avenir pour les jeunes médecins ? Comment répondre aux déserts médicaux ? Comment rajeunir les spécialités en perte d'attractivité ?... Je les entendis citer la pédiatrie, la gynécologie médicale... Ils s'interrogeaient, ils paraissaient inquiets : que faire pour ces spécialités ? Ce jour-là, aucun des intervenants n'a évoqué la psychiatrie : aucun mot sur le sujet. Est-elle donc déjà oubliée ? Ou trop sinistrée pour que, sur les ondes, on veuille s'y atteler ?

À moins que ça ne soit la première des spécialités dont il a été décidé que les compétences soient déjà transférées ? Il est vrai que le médecin traitant et le psychologue clinicien sont autorisés à faire sans nous dès demain.

\* \*  
\*

La psychiatrie a besoin de création de postes, la psychiatrie a besoin qu'on lui rende les lits qu'on lui a pris !

Des milliards déjà dépensés pour le numérique en santé. Des millions – c'est promis ! – pour la recherche en psychiatrie. Comme l'évoquait notre Ministre de la Santé au dernier Congrès de l'Encéphale, voudrait-on nous faire croire que la psychiatrie, après avoir été le parent pauvre de la Médecine, devienne demain son enfant chéri ?

Humour ou ironie, souhaitait-il tout comme nous, ce jour-là se montrer « gentil » ?

« Et c'est comme ça que les choses arrivent. »

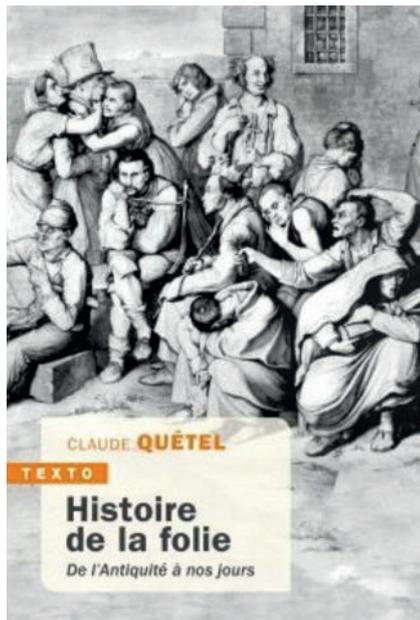
Nous avons « les pieds sur terre ». Mais sur quelle terre allons-nous décider de vivre ?

Réfléchir et en décider ensemble est nécessaire car, vous et moi nous le savons, chacun de nous reste, et restera demain, responsable individuellement de l'éthique des soins en Psychiatrie.

RELIRE

## HISTOIRE DE LA FOLIE De l'Antiquité à nos jours

Jean-Claude  
GRULIER\*



Auteur : Claude QUÉTEL  
Éditions : Tallandier  
Collection : Texto  
Parution : août 2020  
EAN : 979-1021045644  
Prix : 12,90 €

Est-il nécessaire de connaître l'histoire de la psychiatrie et de la folie lorsque l'on est psychiatre ? Nécessaire ? Peut-être pas ! Vivifiant ? Assurément !

Bien sûr il n'est pas question de vivre dans une nécropole ni de visiter un musée de vieilleries vaguement attendrissantes. Comprendre ce qu'a été notre discipline n'est pas un luxe, cela peut nous aider à penser ce que nous voulons qu'elle soit et nous opposer à la négligence condescendante avec laquelle elle est trop souvent traitée.

L'ouvrage de Quéтел n'est pas une histoire de la psychiatrie, il le précise, mais une histoire de la folie. La première touche l'histoire des savoirs et des traitements, la compréhension médicale de la maladie et l'autre, la place du fou dans la société, sa représentation à travers les siècles et les institutions qui l'ont « accueilli ». Ces deux perspectives se superposent et s'enrichissent<sup>(1)</sup>.

« Histoire de la folie » est un livre passionnant, très documenté, argumenté, fourmillant de détails qui donnent une grande vie à l'ouvrage. Nous ne donnerons qu'un bref aperçu de cette longue histoire, souhaitant qu'il donne au lecteur l'envie de la découvrir.

La folie a accompagné l'humanité. Si il y a eu une paléo-médecine, alors pourquoi n'y aurait-il pas eu une paléo-psychiatrie ? Chez Homo sapiens, être conscient signifiait sans doute, par l'adéquation du perçu, du

vécu et du monde environnant ; être dans la réalité. Bien que non encore instruits au DSM 5, la conscience devait chez ces hommes s'accompagner de la conscience de ses troubles qu'elle vienne du sujet lui-même ou de l'entourage.

Plus près de nous, en Égypte ancienne, à Babylone, en Perse, dans l'Ancien Testament ; les troubles psychiques qu'ils soient discrets ou bruyants sont attribués à l'impiété ou à la faute, souvent une peccadille que le sentiment de culpabilité et le sur-moi au cœur de l'homme n'ont aucun mal à dénicher !

Les traitements sont faits d'incantations et d'ablutions, confiés aux prêtres guérisseurs. La médecine est sacerdotale et les dieux que les hommes ont faits à leur image, peuvent le meilleur et le pire, punir et soigner. En Grèce antique cette médecine magique se pratique dans les temples d'Asclépios, à Epidaure par exemple. Après l'incubation, sorte de cure de sommeil, on se livre à l'interprétation des rêves, sorte de rencontre entre le divan et le divin.

Le texte « de la maladie sacrée » consacré à l'épilepsie est un moment important de la médecine, une révolution de son esprit. La médecine dès lors ne rattache plus l'origine des maladies à l'offense faite aux dieux mais en cherche les causes et les traitements dans la nature environnante et corporelle. La symptomatologie de l'épilepsie : la grande crise, sa chute, sa perte de conscience, ses mouvements désordonnés, appelait sans doute plus que toute autre maladie, une explication surnaturelle et maléfique. L'épilepsie qui, par ses manifestations, semblait surnaturelle ne l'était pas.

<sup>(1)</sup> Nous pensons aux ouvrages traitant de l'histoire de la psychiatrie et à leurs auteurs parmi lesquels : Gladys Swain, Jackie Pigeaud, Henri Ey, Yves Pélicier, Jacques Postel, Claude Quéтел, Jacques Hochmann, Jean Garrabé, Marcel Gauchet, Georges Lantéri Laura.

La manie, la mélancolie sont identifiées et la phrénésie, le délire aigu, effet de la souffrance cérébrale des infections graves est fréquent, autant que ces infections peuvent l'être. La médecine hippocratique est attentive aux troubles mentaux, mais la façon dont ils seront traités est une longue et lourde histoire. La physiologie sur laquelle elle s'appuie : la théorie des humeurs, fait une grande part à l'imaginaire ce qui ne limitera pas sa longévité.

L'hôpital médiéval n'est guère thérapeutique, les médecins y sont rares ou absents et les traitements consistent en purgatifs et saignées et parfois il est difficile de savoir de quel côté se situe la folie : « *Arnaud de Villeneuve propose qu'on fasse pleurer les maniaques en leur faisant peur ou en les battant à coups de fouet ou de verge. Les cautères (incision en croix) appliqués sur le crâne rasé peuvent dans les cas jugés extrêmes et notamment dans les crises d'épilepsie à répétition, être prolongés, c'est le cas de le dire par des trépanations psychiatriques* » rapporte Quétel<sup>(2)</sup>.

Les pèlerinages thérapeutiques fleurissent, disséminés dans tout le royaume et l'on n'épargne pas les coups de fouet : ces fous n'ont-ils pas « le diable au corps » ? Mainmise de la religion sur la maladie et la folie sera longtemps l'affaire du diable : Innocent VIII par sa bulle en 1484 déclarera la chasse aux sorcières ; démonologie cruelle du « *Malleus malficarum* » ce manuel des inquisiteurs.

« *Chassez le surnaturel, il revient au galop* » écrivait avec justesse et humour Henri Ey à propos de ce comportement intemporel car il n'est pas rare d'observer des fidèles qui sans hésiter préféreront trois patenôtres à trois doses de vaccin.

Le rôle des institutions est surtout d'isoler le fou et protéger le monde extérieur du désordre réel ou supposé qu'il peut provoquer. Les établissements chargés de l'isolement : hôpitaux généraux, maisons de force (certaines

sont religieuses), dépôts de mendicité ont des conditions de vie et de soins déplorables. Sur cet isolement s'appuie la thèse du grand renfermement au nom de la raison que décrit Michel Foucault. Cet enfermement des malades mentaux qui n'aurait pas été considérable aura touché aussi les originaux et marginaux de tous ordres et surtout massivement et durement les pauvres et les mendiants. Le pouvoir royal (de François premier à Louis XIII) et l'autorité religieuse parlent d'une même voix, le pape Pie V interdit de mendier à Rome sous peine de prison et de galère. La bulle du pape Innocent VIII, en 1484, déclare ouverte la chasse aux sorcières : décision archaïque car depuis longtemps la médecine gréco-latine et arabe, tout comme l'éminent théologien que fût Thomas d'Aquin reconnaissent à l'épilepsie, à la manie, à la mélancolie et au délire une origine naturelle.

L'hôpital thérapeutique, dédié à la maladie mentale naît à la fin du règne de Louis XVI. Le roi a confié à Jacques Tenon cette réforme. Cette institution se veut spécifique des maladies mentales, les patients n'y seront plus comme avant, mêlés aux autres malades, aux invalides, aux enfants abandonnés.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, en Europe, la psychiatrie renaît. Pinel n'est pas la seule lumière dans un siècle obscur. En Allemagne, il y aura J.-C. Reil (le premier à utiliser le mot de « psychiatrie »), Chiarugi en Italie, Crichton en Angleterre.

En France, le projet de Pinel est une psychiatrie de soins, respectueuse de la personne. L'échange empathique par la confiance qu'il crée permet de mieux comprendre la nature des troubles et les soigner. Pinel est l'auteur du « *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie* ». Se référant à la philosophie stoïcienne, à Cicéron et Sénèque, Pinel accorde une grande place à la force des passions et voit dans leur dérèglement la cause des folies. Débordement des passions car la manie n'est-elle pas une exaltation extrême ; la mélancolie, une tristesse sans mesure

et la folie enfin une colère qui ne peut être dépassée ? Cette renaissance de la psychiatrie ne peut se limiter à un progrès dans la compréhension de la pathologie, il faut qu'elle soit aussi et sans doute avant tout et allant de pair, une révolution de l'hôpital et des institutions ; mais celle-ci est très lente, moins par absence de bonnes volontés que par manque de finances.

Sur le plan thérapeutique, le traitement moral, sorte de psychothérapie persuasive, consiste à faire entendre raison au patient qui ne l'entend pas toujours de cette oreille ! Lorsque la patience ne suffit pas, l'autorité peut prendre le relais car, selon les propos de Pinel, le médecin doit avoir « *l'art de dompter et de subjuguier* ». Les bains sont d'un usage fréquent, apaisants peut-être mais salutaires à l'évidence si l'on pense aux conditions d'hygiène. Le recours aux « douches de répression » n'est jamais exclu. Vision idéale du traitement moral, comme si le dialogue et le raisonnement pouvaient suffire, comme si ce quelque chose qui échappait à la raison, la raison par son simple exercice pouvait le rattraper.

Quoi qu'il en soit, la notion de l'hôpital comme lieu thérapeutique et la reconnaissance chez l'aliéné d'une humanité qu'il s'agit de faire vivre auront été des progrès immenses. Pinel s'opposait fermement à la saignée, pratique archaïque et toujours exercée, héritée de la physiologie hippocratique et dont l'intérêt thérapeutique était pour le moins discutable<sup>(3)</sup>.

Esquirol, collaborateur de Pinel, travaille également à cette réforme des institutions psychiatriques. Ce projet lui tient à cœur : il veut que l'hôpital devienne un véritable outil de guérison. Ses visites dans les institutions d'enfermement des aliénés l'ont révolté

<sup>(3)</sup> Lisette (suivante de Lucinde) Ma foi ! Monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue et il fut trois jours sans manger et sans pouvoir ne remuer ni pied ni patte ; mais il est bien heureux de ce qu'il n'y ait point de chats médecins, car ses affaires étaient faites (il serait mort) et ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner. *L'amour médecin* Molière acte II scène première.

<sup>(2)</sup> Claude Quétel. *Histoire de la folie. De l'antiquité à nos jours*. Éd. Taillandier. 2009 et 2012, p. 59.

car il a constaté que dans les hôpitaux « les infortunés sont réduits à des conditions de vie pires que celles des animaux ».

Esquirol est un admirable clinicien aux descriptions précises et vivantes, un précurseur de la psychiatrie phénoménologique, dont Henri Ey sera en France le remarquable représentant.

Sa description des « monomanies » distingue les monomanies homicides et parmi elles, les meurtriers délirants dont la folie est évidente, les meurtriers impulsifs et enfin, ce qui deviendra la phobie d'impulsion, véritable torture mentale qu'inflige la peur obsédante de tuer un être aimé, son enfant le plus souvent. Avant lui, la monomanie désignait une sorte de folie partielle distincte des troubles généraux, avec lui s'opère la distinction entre la monomanie expansive et la monomanie triste c'est-à-dire la manie et la mélancolie alternant ou non de diverses manières ; premier pas vers ce qui deviendra la psychose maniaco-

dépressive. La monomanie érotique évoque l'érotomanie de la paranoïa. Les monomanies instinctives qui désignent les perversions, la monomanie d'ivresse et la monomanie incendiaire sont également décrites. Par ailleurs, Esquirol marque la différence clinique fondamentale entre l'hallucination et l'illusion.

Pinel et Esquirol ne résument pas cette psychiatrie naissante à laquelle appartiennent Georget par exemple (les fils d'agriculteurs pouvaient devenir internes des hôpitaux de Paris !) ou Leuret, intéressé un temps par la phrénologie de Gall, cette théorie qui rêvait par l'examen des bosses du crâne de découvrir les localisations et les capacités cérébrales.

La clinique s'est accompagnée naturellement de la recherche des causes. Cabanis proche de Pinel ne croit pas à sa conception de la pathologie, il la trouve trop abstraite, trop peu physiologique. Selon lui, le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile, les folies sont dues

à des lésions de la pulpe cérébrale. Les deux courants de pensée : l'organogénèse et la psychogénèse s'opposent déjà, elles ne cesseront de le faire avec une ténacité et une passion qui ne laissent que peu de place au dialogue.

Le citoyen Pussin, le surveillant de fous de Bicêtre que Pinel a appelé à l'aide et qui interdira aux « garçons de service » de frapper les fous et veillera à ce qu'ils soient libérés de leurs chaînes écrit : « L'expérience m'a démontré et me démontre journellement que, pour avancer la guérison de ces malheureux, il faut les traiter avec douceur, leur en imposer mais ne pas les maltraiter, gagner leur confiance, combattre l'objet qui les a affectés et leur faire envisager un avenir plus heureux »<sup>(4)</sup>. Envisager un avenir plus heureux ? Cela ressemble à ce que plus tard dira Victor Frankl : trouver une raison qui nous fasse vivre.

<sup>(4)</sup> Histoire de la folie, op. cit., p. 249.



## PENSEZ À VOUS INSCRIRE

au Séminaire de phénoménologie psychiatrique  
qui se déroulera en visioconférence sur le thème  
« **Phénoménologie et environnement** ».

### ARGUMENT :

Nous réfléchissons cette année sur les rapports entre l'expérience humaine et l'environnement à travers différents concepts dans le champ phénoménologique qui ne manqueront pas de nous interpeller au niveau de notre pratique clinique.

➤ **le vendredi 15 avril 2022 de 9h00 à 11h00 :**

**Compréhension phénoménologique et existentielle de l'expérience limite**

Pr Jérôme ENGLEBERT (Battice, Belgique)

➤ **le vendredi 13 mai de 9h00 à 11h00 :**

**Fonction du symptôme dans l'environnement**

Dr Brice MARTIN (Valence)

Pour tous renseignements, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER – Mail : [jeanlouis.griguer@ch-dromevivaraais.fr](mailto:jeanlouis.griguer@ch-dromevivaraais.fr)

## LIVRES EN IMPRESSIONS

### VIVRE SON DESTIN, VIVRE SA PENSÉE

Catherine POTEL\*

Ce livre, publié en novembre 2021, est une « claque »... En plus d'être une leçon d'humanité. Mais plus que cela, il est une réflexion sur l'art de vivre et d'investir sa vie, dans l'intimité d'une pensée connectée au corps, quel que soit ce corps et surtout quel que soit le désordre ou la souffrance que peut engendrer ce corps. Peut-on dire que ce livre est une ode à la vie ? Je pencherai plutôt pour dire : une ode au vivant et au mouvement.

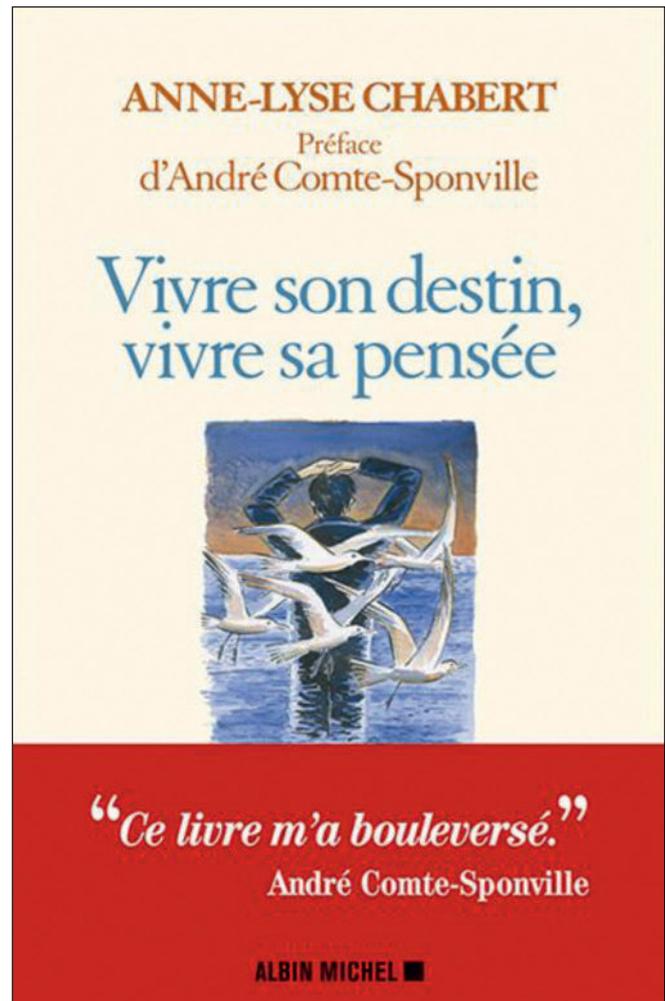
Anne-Lyse Chabert, à l'âge de 10 ans, était une enfant « banale », si tant est que cela existe. À 10 ans, le diagnostic de maladie dégénérative est tombé : ataxie de Friedreich, d'origine cérébelleuse. Cette maladie neurodégénérative laisse les capacités intellectuelles intactes, mais attaque certaines cellules du système nerveux, invalidant progressivement l'individu sur tous les plans du système moteur.

Comme le dit Anne-Lyse, elle était à 10 ans une petite fille qui courait, chantait, faisait du vélo, du piano, de la piscine, jouait comme tous les enfants de son âge. De petits symptômes, très peu repérables, sont apparus : une certaine maladresse, une malhabileté, parfois un peu moquées, banalisées...

La marche, l'écriture, la parole vont devenir de plus en plus difficiles, voire impossibles, réduisant de jour en jour, étape après étape, les capacités d'autonomie de la jeune femme. Anne-Lyse Chabert a maintenant 37 ans, est en fauteuil, ne peut plus écrire, a des difficultés d'élocution importantes, et sa vie quotidienne dépend totalement des autres.

Oui, certes, mais Anne-Lyse Chabert est un être libre. Libre dans un corps « enfermant », libre dans sa pensée qui laisse intact son amour pour la vie et pour les autres.

Elle est actuellement écrivain (c'est son deuxième livre), philosophe, chargée de recherche au CNRS, laboratoire IHRIM (ENS). Elle a obtenu le Prix de l'Académie de Médecine pour son premier ouvrage : *Transformer le handicap. Au fil des expériences de vie.* 2017,



**Auteurs :** Anne-Lyse CHABERT – Préface : André COMTE-SPONVILLE  
**Éditions :** Albin Michel  
**Collection :** Philosophie  
**Pages :** 176  
**Parutions :** novembre 2021  
**EAN :** 978-2226465962  
**Prix :** 18,90 €

Éditions Érès, ainsi que le 7<sup>ème</sup> Prix d'éthique Pierre Simon, Éthique & Recherche, récompensant les travaux de sa thèse. Mais ce qui force notre admiration, au-delà de cette intelligence vive, c'est son humanité et son humilité.

\* Psychomotricienne, psychothérapeute, autrice et directrice de collection « À corps » chez Érès.

Après une très belle introduction où nous rencontrons l'auteur, l'ouvrage se découpe en quatre parties.

Une première qui porte le beau nom d'intimité, celle où l'auteur nous fait part de son rapport à son corps. « *Il devient certes de plus en plus lent, de plus en plus maladroit, mais c'est à mon esprit de prendre le relais de cette lenteur dans un exercice de patience à chaque fois renouvelé.* » La psychomotricienne en moi ne peut que comprendre profondément l'enjeu d'une telle démarche qui va accompagner toute la vie d'Anne-Lyse, et dont témoigne chaque page. Ne pas céder à la tentation du clivage, mais au contraire entretenir un accord tacite entre corps et esprit. Que l'esprit se fasse relais... Dans nos pratiques de thérapeute du corps, la dissociation corps psyché est ce que nous rencontrons le plus souvent, une dissociation délétère qui dessèche la vie intérieure et le sentiment d'existence. Anne-Lyse Chabert se saisit de toutes ses forces de vie, qui viennent du tréfonds de son moi intérieur mais qui sont nées également des relations d'amour et d'amitié qui l'ont construite – sa mère, son père, sa tante, ses amis, amies, toutes ces personnes à qui elle rend hommage – pour entrer dans cet exercice permanent, cette discipline de tous les instants que demande l'accordage corps/esprit.

« *Je n'ai jamais autant ressenti que ma pensée, c'est mon corps et que mon corps, c'est ma pensée.* »

La question de la fatigue est largement abordée : faire avec ses limites, faire avec la conscience de sa finitude. Les mots de Anne-Lyse Chabert sont justes et intenses et j'avoue que j'aurai bien du mal à prêter mon exemplaire, tellement il y a de phrases soulignées, non seulement pour la beauté de l'écriture mais surtout pour le sentiment de justesse profonde, que j'ai ressenti. Presque une jubilation.

« *Une sphère d'intimité où l'être humain ne peut s'en remettre qu'à lui-même pour faire ses choix.* »

« *Que serait une vie humaine qui ne ferait jamais l'épreuve de la fatigue, cet autre visage de la condition humaine qui nous écartèle si souvent.* »

« *Il y a certes un art de donner, tout comme il y a un art de recevoir mais au-delà, il y a un art de rencontrer l'autre.* »

Cette dernière phrase fait référence à la relation que la personne handicapée entretient avec une personne « ressource », un aidant comme on dit aujourd'hui. « *Que l'autre qui m'aide ne me relègue pas à un destin passif qui me retire d'emblée ma co-responsabilité dans notre relation.* »

Anne-Lyse Chabert ne parle ici ni de respect, ni de bienveillance – ces maîtres mots actuels si souvent mots « valise fourre-tout » – mais bien de co-responsabilité. Elle existe à part entière, il s'agirait de ne pas l'oublier...

Dans une deuxième partie, Anne-Lyse aborde la question du réel du corps qui entraîne des adaptations mais surtout des inventions. Rester créatif est vital.

« *À chaque évolution de mon corps, à chaque nouvel instrument dont je commençais à faire usage, le monde naissait à moi sous une texture différente : je le percevais, et j'y agissais différemment, j'y avais une prise différente.* »

Le terme de neurodégénératif prend ici tout son sens. Les adaptations sont non seulement nécessaires, mais encore faut-il qu'elles soient investies de l'intérieur pour que l'être qui les subit reste mobilisé et trouve en lui les sources vives qui donnent de la force et du courage pour se battre. Que les contraintes deviennent de nouvelles ressources, en quelque sorte. L'auteur parle de son combat devant les défis qui s'imposent à elle et qu'elle prend « à bras le corps ».

Ce qui rend intéressant cet ouvrage et qui en fait sa force, c'est que l'auteur dépasse le simple témoignage de sa propre histoire, et nous ouvre les portes d'une pensée nourrie de son parcours corporéopsychique personnel, pour réfléchir avec elle le handicap, et sa place dans une société façonnée par les ultracompetences et l'hyperactivité. La philosophe vient nous donner des clés pour penser le handicap autrement.

Une très belle partie sur la liberté m'a personnellement beaucoup touchée. Dans une société si matérialiste qu'est la nôtre, un matérialisme auquel il est difficile d'échapper, Anne-Lyse Chabert invoque cette liberté sans cesse à conquérir. « *Car cette liberté est la source d'une angoisse sans cesse renouvelée, de l'inquiétante incertitude d'avoir toujours à redessiner, à réinventer son propre quotidien avec les moyens du bord.* »

« *Comment garder l'amplitude de nous-mêmes à notre époque si ce n'est en résistant à chaque instant dans nos quotidiens les plus banals.* »

C'est ainsi que nous arrivons, dans une troisième partie, à une réflexion sur les institutions, et au sein de cette partie, Anne-Lyse discute de sujets aussi importants que la mort, questions autant personnelles que prises dans les législations, différentes selon les pays, quand il s'agit d'euthanasie et de suicide.

« *Vouloir choisir l'instant de sa mort est souvent présenté comme la dernière liberté et qui devrait donc nous être garantie. Mais c'est du même coup jeter un discrédit sur l'ensemble de notre vie antérieure et surtout ne pas accepter l'intégralité de notre histoire... Ce qui importe, c'est le*

contenu de ce qui traverse ce segment et dont je ne mesure l'importance qu'à travers la conscience que je suis indéniablement un être périssable, un être fini. »

Enfin dans une dernière partie, Anne-Lyse ne pouvait pas terminer son ouvrage sans faire hommage à la créativité dans l'art et plus largement dans les expériences vécues. Chaque jour innover, chaque jour, négocier et inventer avec son corps, avec des limites à chaque fois rétrécies.

Elle réinterroge l'expérience de transfert technique d'une expertise chez un calligraphe japonais, devenu tétraplégique à l'âge de 29 ans, Makino, décédé en 2018. Celui-ci s'est vu obligé d'adapter sa technique et est passé de la main à la bouche pour tenir son outil.

Puis elle va explorer sa propre expérience de l'écriture, une écriture qui n'est pas seulement une pensée mais également un acte corporel. Comment écrire quand on n'a plus de main pour tenir le stylo ? La voix est le chemin par lequel Anne-Lyse peut dicter ses mots.

Enfin, avant de conclure, Anne-Lyse Chabert nous offre une expérience aussi vivante que porteuse d'espoir :

un saut en parachute accompli, un événement accompagné qui nous transporte vers la joie.

« Sommes-nous, in fine, davantage qu'un peu de vibration, qu'un peu de musique d'une partition irremplaçable pour chacun, dont il faudra suivre la cadence propre tout au long de notre vie ? »

Il y a des êtres d'une plus grande humanité que d'autres. Anne-Lyse Chabert en fait partie. Lire son ouvrage, c'est rencontrer la rareté et l'intensité d'une pensée lumineuse et vivante. La préface d'André Comte-Sponville commence par « Ce livre m'a bouleversé. Il en bouleversera beaucoup d'autres... » et souligne le courage, la hauteur de vue, l'intelligence et la rigueur de la pensée d'Anne-Lyse Chabert.

Je ne peux que souscrire à ces propos. Et inviter tous ceux qui s'intéressent à l'Être dans son essence la plus profonde, à lire cet ouvrage.

*Vivre son destin, Vivre sa pensée.*

Une belle invitation en ces temps profondément troublés.

## PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

### OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

#### *Les pairs à l'adolescence*

Évelyne BARTHOU  
Hermann - 2022 - 23,00 €

#### *Le laboureur et les mangeurs de vent*

Boris CYRULNIK  
Odile Jacob - 2022 - 22,90 €

#### *La grosse*

*Je suis guérie mais je me soigne*  
Ariane SÉGUILLON  
Flammarion : coll. Témoignages - 2022 - 19,00 €

#### *Dis-moi Thomas*

*Journal de bord d'un enfant autiste*  
Magali MARIONNEAU  
Tom Pousse - 2022 - 12,00 €

#### *Mon enfant cyclone*

*Le tabou des enfants bipolaires*  
Laëtitia PAYEN, Catherine SIGURET  
Flammarion : coll. Témoignages - 2022 - 19,00 €

#### *Idées reçues sur les TOC*

Antoine PELISSOLO, Margot MORGIÈVE  
Cavalier Bleu Éds - 2022 - 12,00 €

#### *La constellation transférentielle*

Pierre DELION  
Érès : collection Carnet Psy - 2022 - 12,00 €

#### *Alzheimer, Parkinson, Charcot...*

*Quand les neurones ne répondent plus*  
Pascal MESPOUILLE  
Mardaga : coll. Santé en Soi - 2022 - 19,90 €

#### *La tribu des GEM*

*Les groupes d'entraide mutuelle des lieux pour renaitre et réinventer la société*  
Érès : coll. Trames - 2022 - 18,00 €

## PETITES ANNONCES

## RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par [annonces@psychiatrie-francaise.com](mailto:annonces@psychiatrie-francaise.com)

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

- Pour le N° 288 : le **29 avril 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 20**.
- Pour le N° 289 : le **3 juin 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 25**.
- Pour le N° 290 : le **9 septembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 39**.
- Pour le N° 291 : le **14 octobre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 44**.
- Pour le N° 292 : le **18 novembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 49**.

(réf. 4232) **13 – MARSEILLE** – BAPU d'AIX-MARSEILLE, Recherche Psychiatre psychanalyste à 0,25 ou 0,5 ETP (CC 1966, médecin spécialiste, en CDI) ; merci d'envoyer CV par mail à [banpu-marseille@wanadoo.fr](mailto:banpu-marseille@wanadoo.fr)

## LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

**Merci de vérifier que les colloques sont bien maintenus aux dates prévues en raison de la pandémie**

**En VISIO, le 9** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Clinique actuelle : les nouveaux nomades** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ [spp@spp.asso.fr](mailto:spp@spp.asso.fr) – 🌐 <https://www.spp.asso.fr/>

**PARIS, les 9 et 10** : L'Institut de Psychologie Université de Paris Cité organise un séminaire International « Premier Chapitre » sur le thème « **Place du père en temps de crise** ». – Informations et inscriptions : Institut de psychologie Université de Paris Cité – 🌐 [https://www.rap5.org/Seminaires\\_evenements/Seminaires/Premier\\_chapitre/Agenda](https://www.rap5.org/Seminaires_evenements/Seminaires/Premier_chapitre/Agenda)

**ÉTAMPES (91), le 10** : L'EPS Barthélemy Durand organise les 7<sup>èmes</sup> Rencontres de Psychiatrie et Addictologie sur le thème « **Les addictions au féminin** ». – Informations et inscriptions : EPS Barthélemy Durand – 75013 PARIS – ☎ 01 64 90 62 00 – ✉ [csapa@eps-etampes.fr](mailto:csapa@eps-etampes.fr) – 🌐 [www.eps-etampes.fr](http://www.eps-etampes.fr)

**EN VISIO, le 10** : L'Association Française de Psychiatrie organise une session FAF-PM (réservée aux libéraux) sur le thème « **Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM** ». – Informations et inscriptions : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com) – 🌐 [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

## RÉUNIONS ET COLLOQUES

### EN FRANCE

**Avril 2022**

**EN VISIO, le 15** : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – ✉ [jean-louis.griguer@orange.fr](mailto:jean-louis.griguer@orange.fr)

**Mai 2022**

**PARIS, le 9** : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Division subjective et relation d'emprise dans l'œuvre de William Blatty "L'exorciste"** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – ✉ [corinne.dugre-lebigre@imm.fr](mailto:corinne.dugre-lebigre@imm.fr) – ☎ 01 56 61 69 80 – 🌐 <https://babylone-imm.org>

**En VISIO, le 12** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Les néo-sexualités, autour de l'œuvre de Joyce McDougall** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ [spp@spp.asso.fr](mailto:spp@spp.asso.fr) – 🌐 <https://www.spp.asso.fr/>

**EN VISIO, le 13** : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

**PAU, les 13 et 14** : L'Association pour les victimes de harcèlement moral dans la famille et le couple, dans la sphère professionnelle et à l'école (Halt'HaMo 64) organise une formation sur le thème « **L'emprise et ses dérives** ». – Informations et inscriptions : Halt'HaMo – 39, bd Alsace Lorraine – 64000 PAU – 06 44 90 64 99 – haltheamo64@gmail.com – www.halthamo64.jimdo.com

**SARREBOURG (57), du 17 au 19 mai** : Le Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) organise son 40<sup>ème</sup> + 1 festival Psy de Lorquin sur le thème « **L'adolescent aujourd'hui** ». – Informations et inscriptions : CNASM – 5, rue du Général de Gaulle – 57790 LORQUIN – 03 87 23 14 79 – cnasm@orange.fr – www.cnasm-lorquin.fr

**En VISIO, le 18** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **L'adolescence une histoire à construire** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/

**PARIS, le 18** : L'Association Parisienne de Recherche et de Travail avec les Familles (APRTF) organise une conférence sur le thème « **Les familles sont thérapeutes... des familles !** ». – Informations et inscriptions : L'Association Parisienne de Recherche et de Travail avec les Familles (APRTF) – 16, rue de l'Évangile – 75018 PARIS – 01 43 38 16 98 – contact@aprtfformations.fr – www.aprtfformations.fr

**DIJON, les 21 et 22** : La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie (SFPE-AT) organise ses Journées de printemps sur le thème « **L'inattendu** ». – Informations et inscriptions : SFPE-AT – 15, rue Daval – 75011 PARIS – sfpeat@gmail.com – www.sfpeat.com

## Juin 2022

**NANCY, les 2 et 3** : La Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées organise son congrès français de psychiatrie et de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent sur le thème « **Prévention et Pédopsychiatrie** ». – Informations et inscriptions : SFPEADA – formation@sfpeada.fr – https://congres.sfpeada.fr

**PARIS, le 3** : L'Association de Santé Mentale du 13<sup>ème</sup> arrondissement (ASM 13) organise le colloque du département de psychiatrie sur le thème « **Intimité** ». – Informations et inscriptions : ASM 13 – 01 40 77 43 18 – service.psy13@asm13.org – https://www.asm13.org/15eme-Journee-d-etude-du-Centre-A-Binet-dernieres-nouvelles-de-l-autisme

**PARIS, le 4** : L'Association de Santé Mentale du 13<sup>ème</sup> arrondissement (ASM 13) organise leur 15<sup>ème</sup> journée d'étude sur le thème « **Dernières nouvelles de l'autisme** ». – Informations et inscriptions : ASM 13 – 01 40 77 43 18 – service.psy13@asm13.org – https://www.asm13.org/15eme-Journee-d-etude-du-Centre-A-Binet-dernieres-nouvelles-de-l-autisme

**En VISIO, le 6** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Orientations sexuelles et fonctions parentales** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/

**En VISIO, le 9** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **La sublimation, les sublimations ?** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/

**En VISIO, le 13** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Construction psychique de l'enfant en âge scolaire et inégalités sociales** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/

**PARIS, le 13** : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Samuel Beckett, Portrait d'un ascétique en cheval fougueux** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

**En VISIO, le 15** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Destins de l'expression motrice dans l'autisme** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/

**PARIS, le 15** : L'Institut de Psychologie Université de Paris Cité organise un séminaire international « Premier Chapitre » sur le thème « **Accoucher en temps de Covid** ». – Informations et inscriptions : Institut de psychologie Université de Paris Cité – https://www.rap5.org/Seminaires\_evenements/Seminaires/Premier\_chapitre/Agenda

**PARIS, les 15 et 16** : La Fédération Française de Psychiatrie organise ses Quatrièmes journées de Psychiatrie Adulte sur le thème « **Consentir ou ne pas consentir ? Telle est la question. Dilemme de la psychiatrie ou de la société** ». – Informations et inscriptions : Fédération Française de Psychiatrie – contact@fedepsychiatrie.fr – 01 48 04 73 41

**BORDEAUX, les 15 et 17** : La Société Française d'accompagnement et de soins palliatifs organise son 28<sup>ème</sup> congrès de la SFAP. – Informations et inscriptions : SFAP – 01 45 75 43 86 – sfap@sfap.org – https://congres.sfap.org/fr

**PARIS, le 17** : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

**En VISIO, le 27** : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Les cliniques actuelles : un vrai changement** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – 01 43 29 66 70 – spp@spp.asso.fr – https://www.spp.asso.fr/



### L'Association Française de Psychiatrie

PROPOSE UN COLLOQUE SUR LE THÈME

## Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives

le 17 juin 2022

à PARIS

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

sur notre site internet :

[www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

Association Française de Psychiatrie

45, rue Boussingault – 75013 PARIS

☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60

✉ [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com)

### Septembre 2022

**CLERMONT-FERRAND, du 29 au 1<sup>er</sup> octobre** : L'Association Médecine et Psychanalyse (AMCPsy) dans la cité organise son XII<sup>ème</sup> colloque sur le thème « **L'exigence éthique** ». – Informations et inscriptions : AMC PSY – 25, rue de Lille – 75007 PARIS – ☎/📠 01 42 01 53 50 – ✉ [amcpsy.assoc@gmail.com](mailto:amcpsy.assoc@gmail.com) – 🌐 <https://www.amcpsy.com>

### Octobre 2022

**PARIS, les 10 et 11** : L'Association Parisienne de Recherche et de Travail avec les Familles (APRTF) organise une conférence sur le thème « **Triangulation et coparentage à l'adolescence et chez le jeune adulte** ». – Informations et inscriptions : L'Association Parisienne de Recherche et de Travail avec les Familles (APRTF) – 16, rue de l'Évangile – 75018 PARIS – ☎ 01 43 38 16 98 – ✉ [contact@aprtf.fr](mailto:contact@aprtf.fr) – 🌐 [www.aprtf.fr](http://www.aprtf.fr)

**Dans toute la France, du 10 au 23** : Les 33<sup>èmes</sup> éditions des Semaines d'Information sur la Santé Mentale se dérouleront autour de la thématique « **Santé mentale et environnement** ». – Informations : Collectif National des SISM – 11, rue Cabanis – 75014 PARIS – ☎ 01 45 65 77 24 – ✉ [sism.contact@gmail.com](mailto:sism.contact@gmail.com) – 🌐 [www.semaines-sante-mentale.fr](http://www.semaines-sante-mentale.fr)

**PARIS, le 17** : La revue Santé Mentale organise les 8<sup>èmes</sup> Rencontres soignantes en psychiatrie sur le thème « **De l'agitation à l'apaisement : comment s'adresser au corps ?** ». – Informations et inscriptions : – ✉ [santementale@wanadoo.fr](mailto:santementale@wanadoo.fr) – ☎ 01 42 77 52 77 – 📠 01 42 77 52 37

### Novembre 2022

**PARIS, 26** : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une Journée d'Étude sur le thème « **L'identification en question** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – ✉ [michaelpaszt@gmail.com](mailto:michaelpaszt@gmail.com) – ☎ 06 86 84 78 87 – 🌐 <http://www.asso-sept.org>

**PARIS, les 25, 26 et 27** : La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie (SFPE-AT) organise ses Journées d'automne sur le thème « **Mesure et démesure** ». – Informations et inscriptions : SFPE-AT – 15, rue Daval – 75011 PARIS – ✉ [sfpeat@gmail.com](mailto:sfpeat@gmail.com) – 🌐 [www.sfpeat.com](http://www.sfpeat.com)

**LILLE, du 30 novembre au 3 décembre** : Carco organise le 14<sup>ème</sup> Congrès Français de Psychiatrie sur le thème « **Transmettre** ». – Informations et inscriptions : Carco – 10, rue aux Ours – 75003 PARIS – ☎ 01 85 14 77 77 – ✉ [inscriptions@carco.fr](mailto:inscriptions@carco.fr) – 🌐 <https://congresfrancaispsychiatrie.org>

### À L'ÉTRANGER

### Octobre 2022

**LIÈGE (Belgique), les 7 et 8** : Le Groupement des Hôpitaux de Jour Psychiatriques organise son 49<sup>ème</sup> colloque sur le thème « **Dessinez-nous l'hôpital de jour de demain... Le travail thérapeutique en équipe soignante, 50 ans plus tard...** ». – Informations et inscriptions : Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques – ☎ 00 32 4 3426596 – ✉ [ghjpsy@hjulacle.be](mailto:ghjpsy@hjulacle.be) – 🌐 <https://www.ghjpsy.org/colloque>

**ISRAËL, du 30 octobre au 6 novembre** : COPELFI (COntférences de Psychiatrie de l'Enfant et de l'adolescent en Langue Française en Israël), avec le soutien de l'AFP, est heureuse de vous annoncer la programmation de sa XVI<sup>ème</sup> Conférence sur « **Les parentalités** ». La grande conférence se tiendra à Jérusalem, puis différents colloques auront lieu à Tel-Aviv et en Galilée. **Pour plus de renseignements adressez-vous par courriel à [copelfi@gmail.com](mailto:copelfi@gmail.com)**

## LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS  
✉ courriel : [secretariat@psychiatrie-francaise.com](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com) – 🌐 [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)

Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : avril 2022 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteurs en chef : Jean-Yves COZIC, Nicole KOEHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 22010136

